

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA MULTI EMERGENTS

Code ISIN Part A : FR0010652495

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds est de classification «Actions Internationales». L'objectif de gestion est de réaliser, sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI Emerging Markets (converti en euro) calculé dividendes nets réinvestis, au cours de clôture, en étant exposé aux actions internationales principalement via des fonds d'investissement spécialisés par pays ou par zone géographique.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire. Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'exposition maximale au risque actions sera comprise entre 60% et 120% de l'actif net. L'exposition maximale au risque de taux sera de 40% maximum de l'actif net. L'OPC peut être exposé à hauteur de 120% maximum de son actif net au risque de change. Le fonds peut être exposé jusqu'à 120% de son actif net aux marchés émergents.

Le fonds peut être investi jusqu'à 100% de son actif net en OPC, dont les fonds indiciels cotés comprenant :

- jusqu'à 100% de l'actif net en actions ou parts d'OPCVM français et/ou européens répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier;

- jusqu'à 15% de l'actif net en parts ou actions de FIA français et/ou européens et/ou étrangers à condition de respecter les 4 critères définis par l'article R 214-13 du Code monétaire et financier.

Le fonds peut être investi à hauteur maximale de 40% de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés sans contrainte géographique, y compris en actions et/ou valeurs assimilées de pays

émergents. L'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations n'excédera pas 40% de l'actif net.

Le fonds pourra également être investi à hauteur maximale de 20% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire de toute zone géographique, émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés, ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, des Etats membres de l'OCDE ou hors OCDE, sur tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard&Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 5.

Le fonds pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers ou de gré à gré, de type futures (sur actions/indices/devises et sur indices de matières premières et/ou sur marchandises dans une limite d'exposition maximale de 20% de l'actif net avec une limite d'exposition à un même contrat de 10% de l'actif net du fonds), options (sur actions/indices), swap (sur actions/indices/change) et change à terme, dans une limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques d'actions et/ou de change, et matières premières.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net de la Part « A » sera réinvesti et/ou distribué, chaque année, sur décision de la société de gestion. Les plus values réalisées nettes seront systématiquement réinvesties.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du fonds reflète le risque des marchés actions sur lesquels il est exposé.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,87 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

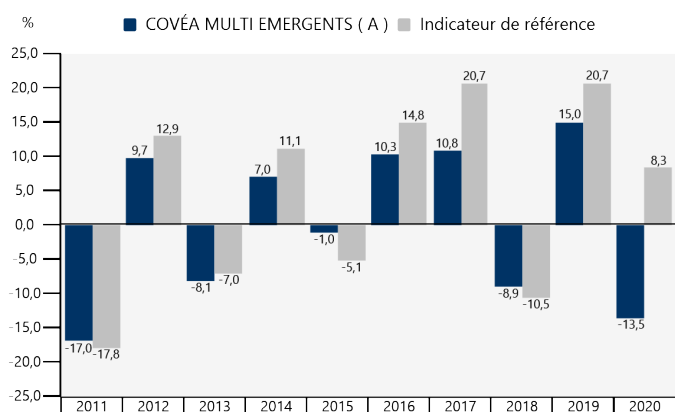
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2020**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



*1 ère VL le 04/11/2008

*L'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.

Année de création de l'OPC : **2008**

Devise : EUR

Indicateur de référence : MSCI EMERGING MARKETS (converti en euros, dividendes réinvestis)

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être

soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.